

Comptes annuels au 30 juin 2026

- ❖ **Bilan**
- ❖ **Compte de résultat**
- ❖ **Règles et méthodes comptables**
- ❖ **Annexes**
 - ◆ Immobilisations
 - ◆ Amortissements
 - ◆ Provisions
 - ◆ Créances et dettes
 - ◆ Variation des fonds propres
 - ◆ Charges constatées d'avance
 - ◆ Produits constatés d'avance
 - ◆ Autre information

BILAN 2026

ACTIF	Exercice 2026			Exercice n-1	PASSIF	Exercice 2026	Exercice n-1
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISÉ					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres sans droit de reprise	0	0
Frais d'établissement					Fonds propres statutaires	0	0
Frais de recherche et développement					Fonds propres complémentaires	144 061	144 061
Donations temporaires d'usufruit					Fonds propres avec droit de reprise		
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0	0	0	0	Fonds statutaires		
Immobilisations incorporelles en cours					Fonds propres complémentaires		
Avances et acomptes					Ecarts de réévaluation		
Immobilisations corporelles					Réserves		
Terrains	13 305		13 305	13 305	Réserves statutaires ou contractuelles		
Constructions	137 306	79 224	58 082	63 817	Réserves pour projet de l'entité	0	0
Installations techniques, matériel et outillage	9 728	3 604	6 123	9 728	Autres		
industriels, autres immobilisations	214 183	173 748	40 435	48 153	Report à nouveau	57 425	49 897
Immobilisations corporelles en cours					Excédent ou déficit de l'exercice	66 094	7 528
Avances et acomptes					Situation nette (sous-total)	267 579	201 486
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					Fonds propres consommables		
Immobilisations financières					Subventions d'investissement	10 500	14 000
Participations et Créances rattachées	1 075		1 075	1 040	Provisions réglementées		
Autres titres immobilisés					TOTAL (I)	278 079	215 486
Prêts					COMPTES DE LIAISON (II)	-	-
Autres				1 200	FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
TOTAL (I)	375 596	256 576	119 021	137 242	Fonds reportés liés aux legs ou donations	0	-
COMPTES DE LIAISON (II)			-		Fonds dédiés		
ACTIF CIRCULANT					TOTAL (III)	0	0
Stocks et en-cours					PROVISIONS		
Créances					Provisions pour risques	50 000	50 000
Créances clients usagers et comptes rattachés	44 125		44 125	16 799	Provisions pour charges		
Créances reçues par legs ou donations					TOTAL (IV)	50 000	50 000
Autres	32 745		32 745	68 847	DETTES		
Trésorerie					Emprunts obligataires		
Valeurs mobilières de placement					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 498	12 091
Instruments de trésorerie					Emprunts et dettes financières diverses		
Disponibilités	286 226		286 226	143 833	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 604	26 357
Charges constatées d'avance			0	0	Dettes des legs ou donations		
TOTAL (III)	363 095	0	363 095	229 479	Dettes fiscales et sociales	35 309	27 592
Frais d'émission des emprunts (IV)					Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Primes de remboursement des emprunts (V)					Autres dettes	37 626	35 196
Ecarts de conversion actif (VI)					Instruments de trésorerie		
					Produits constatés d'avance		
					TOTAL (V)	154 037	101 236
					Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	738 692	256 576	482 116	366 721	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	482 117	366 721

COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat	Exercice 2026	Exercice 2025
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	410 716	406 372
Ventes de biens et services	296 881	155 898
Ventes de biens	65 641	43 509
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	231 241	112 389
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	132 697	141 933
Concours publics et subventions d'exploitation	131 038	136 472
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 659	5 461
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		30
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	146 862	111 341
TOTAL I	987 156	815 574
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	65 925	91 288
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	383 119	255 446
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 779	3 930
Salaires et traitements	133 531	138 625
Charges sociales	32 404	31 700
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	20 334	12 386
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	283 355	272 116
TOTAL II	923 447	805 491
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	63 709	10 083
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 897	4 008
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	2 897	4 008
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	168	335
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	168	335
2 - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	2 729	3 674
3 - RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	66 438	13 757
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 823	3 673
Sur opérations en capital		1 104
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	2 823	4 778
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 167	11 007
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL VI	3 167	11 007
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-344	-6 229
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
Total des produits (I+III+V)	992 876	824 360
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	926 782	816 832
5 - RÉSULTAT DE L'EXERCICE	66 094	7 528

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Description de l'objet social, des missions et des moyens de l'entité

Objet social

L'Association dite Ligue CENTRE-VAL DE LOIRE Tennis de Table.

Elle a pour objet :

- a) d'organiser, de coordonner, de développer et de contrôler la pratique du Tennis de Table sous toutes ses formes sur le territoire de la Région ;
- b) d'organiser les compétitions et notamment les Championnats régionaux, toutes catégories, inhérents à cette pratique ;
- c) de défendre les intérêts moraux et matériels du tennis de table de la Ligue ;
- d) de veiller au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité national olympique et sportif français ;
- e) de veiller au respect de l'environnement et d'œuvrer en faveur du développement durable.

Missions sociales

L'association est chargée de :

- ✓ Identifier et susciter la création de nouveaux sites de pratiques plus particulièrement des sites de pratiques libre
- ✓ Renforcer le développement du tennis de table dans le milieu scolaire
- ✓ Diversifier les offres de pratiques et les animations
- ✓ Développer les offres de compétitions pour tous
- ✓ Favoriser l'accès à tous les publics et plus spécialement les publics cibles : les féminines, les séniors, les personnes en situation de handicap
- ✓ renforcer l'engagement du tennis de table dans une démarche de développement durable
- ✓ Détecter les sportifs ayant le potentiel d'atteindre le haut niveau

Moyens mis en œuvre et ressources

- ✓ L'association s'appuie sur une équipe de bénévoles et salariés
 - ✓ L'association s'appuie sur les comités départementaux et les clubs
- Les ressources annuelles sont principalement les produits des licences, les subventions, les produits des rétributions perçues pour services rendus

Evènements principaux de l'exercice

Néant

Règles générales

L'ensemble :

- ✓ L'exercice considéré débute le 01/07/2024 et termine le 30/06/2025
- ✓ Il a une durée de 12 mois.
- ✓ Les notes ou tableaux joints font partie intégrante des comptes annuels.
- ✓ Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

Méthode générale

- ✓ À compter de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'association applique le règlement de l'Autorité des normes comptables n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, en remplacement des dispositions antérieurement en vigueur.

L'application de ce nouveau règlement a entraîné les principaux changements suivants :

- Nouvelle définition du résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel est désormais défini de manière plus restrictive. Il ne comprend plus que les produits et charges directement liés à des événements majeurs et inhabituels, distincts de l'activité courante de l'association. En conséquence, certains éléments auparavant classés en résultat exceptionnel ont été reclassés en résultat d'exploitation.

- Suppression de la technique du transfert de charges :

Le mécanisme des transferts de charges a été supprimé. Les opérations concernées sont désormais enregistrées directement dans les comptes de charges ou de produits appropriés, ce qui améliore la lisibilité du compte de résultat.

- Modification du plan de comptes :

Le plan comptable applicable aux associations a été adapté, avec l'introduction d'une nouvelle nomenclature. Certains comptes ont été supprimés, modifiés ou créés afin de mieux refléter la nature des opérations spécifiques au secteur non lucratif.

- Évolution des modèles d'états financiers :

Les modèles de présentation des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ont été révisés. Ces nouveaux formats visent à renforcer la transparence financière et à améliorer la comparabilité des informations.

Impact sur les comptes annuels :

L'application de ce règlement n'a pas eu d'impact sur le patrimoine, la situation financière ou le résultat global de l'association. Les principaux effets concernent des reclassements comptables et une évolution de la présentation des états financiers.

Lorsque cela a été nécessaire, les informations comparatives ont été retraitées afin d'assurer la cohérence avec les nouvelles règles.

- ✓ Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.
- ✓ Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
 - . Continuité de l'exploitation.
 - . Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
 - . Indépendance des exercices.
- ✓ La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
- ✓ Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et de présentation n'a été apporté.

Immobilisations

- ✓ Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
- ✓ Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.
- ✓ Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Méthode d'amortissement

- ✓ Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.
- ✓ Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
 - . Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2 ans
 - . Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
 - . Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
 - . Matériel informatique : 3 à 5 ans
 - . Mobilier : 3 à 10 ans
- ✓ Les règlements 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et 2004-06 relatif à la définition, à la comptabilisation et l'évaluation des actifs, n'ont pas été appliqués dans l'établissement des comptes annuels. Nous avons considéré que les immobilisations corporelles inscrites au bilan ne justifiant pas, d'une part, une approche par composants et d'autre part, la prise en compte d'une valeur résiduelle pour le calcul des amortissements.
- ✓ La durée d'usage a été retenue dans le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables, l'entité étant en dessous des seuils réglementaires.
- ✓ Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation.

Créances et dettes

- ✓ Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
- ✓ Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
- ✓ Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

- ✓ Toutes obligation actuelle résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Provision pour risque

Un litige oppose un ancien salarié à l'association. Le risque a été estimé à 3 000 €.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virement	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
Frais d'établissement et de recherche						
Autres immobilisations incorporelles	- 0					-0
Terrains	13 305					13 305
Constructions sur sol propre	76 656					76 656
Constructions sur sol d'autrui	-					0
Constructions installations générales	60 650					60 650
Installations techniques et outillage industriel matériel, autres immobilisations	1 800					1 800
Installations générales, agencements et divers	22 968					22 968
Matériel de transport	103 206					103 206
Matériel de bureau, informatique et mobilier	92 658		3 278			95 936
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Incorporelles et corporelles	371 243	-	3 278	-	0	374 520
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 240		35		1 200	1 075
Financières	2 240	-	35	-	1 200	1 075
TOTAL GÉNÉRAL	373 483	-	3 313	-	1 200	375 595

Amortissements

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-			-
Constructions sur sol propre	28 187	2 702		30 889
Constructions sur sol d'autrui	-			-
Constructions installations générales	45 303	3 032		48 335
Installations techniques et outillage industriel matériel, autres immobilisations	-			-
Installations générales, agencements et divers	4 346	4 174		8 520
Matériel de transport	68 638	8 514		77 151
Matériel de bureau, informatique et mobilier	89 768	1 913		91 681
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	236 242	20 334	-	256 576
TOTAL GÉNÉRAL	236 242	20 334	-	256 576

RUBRIQUES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
Frais d'établissement et de recherche			
Autres immobilisations incorporelles			
Total immobilisations incorporelles	-	-	-
Terrains			
Constructions sur sol propre	2 702		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	3 032		
Installations techniques et outillage industriel matériel, autres immobilisations			
Installations générales, agencements et divers	4 174		
Matériel de transport	8 514		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 913		
Emballages récupérables et divers			
Total immobilisations corporelles	20 334	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	20 334	-	-

Provisions

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après				
Autres provisions réglementées				
<i>Provisions réglementées</i>	-	-	-	-
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immos.				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	50 000			50 000
<i>Provisions pour risques et charges</i>	50 000	-	-	50 000
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur immo. titres mis en équivalence				
Provisions sur immo. titres de participation				
Provisions sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
<i>Provisions pour dépréciation</i>	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	50 000	-	-	50 000

Créances et dettes

ETAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<i>Total de l'actif immobilisé</i>	-	-	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	45 125	45 125	
Créance représentative de titre prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	30 045	30 045	
<i>Total de l'actif circulant</i>	75 170	75 170	
<i>Charges constatées d'avance</i>			
TOTAL GÉNÉRAL	75 170	75 170	-

suite....Créances et dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles				
Autres emprunts obligatoires				
auprès des organismes de crédit :				
- à 2 ans maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	4 498	4 498		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	76 604	76 604		
Personnel et comptes rattachés	22 951	22 951		
Sécurité sociale et autres organismes	12 297	12 297		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	60	60		
Dettes sur immobilisations et comptes rattaché				
Groupe et associés				
Autres dettes	37 626	37 626		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance		-		#
TOTAL GÉNÉRAL	154 037	154 037	-	#

Variation des fonds propres

LIBELLÉ	Solde au début de l'exercice	Affectation résultat n-1	Augmentations	Diminutions ou consommation	Solde à fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	144 061				144 061
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	20 000				20 000
Autres réserves					
Report à nouveau	29 897	1 336			31 233
Excédent ou déficit de l'exercice	7 528	1 336	7 528		13 720
Situation nette	201 486				209 014
Fonds propres consommables	-				0
Subvention d'investissement	14 000		14 000	1 104	26 896
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	215 486	-	21 528	1 104	235 910

La variation des capitaux propres provient de l'affectation du résultat de l'exercice 2025 et du résultat dégagé en 2026.

La variation des subventions d'investissement s'explique par la de reprise de la quote part de subvention d'investissement en couverture des amortissements des immobilisations.

Charges constatées d'avance

Montant des charges constatées d'avance	Montant
Exploitation	
TOTAL GÉNÉRAL	-

Produits constatés d'avance

Montant des produits constatés d'avance	Montant
Exploitation	
TOTAL GÉNÉRAL	-

Autre information

Bénévolat

L'association bénéficie du concours de plusieurs bénévoles pour réaliser son activité.
Elle ne souhaite cependant pas recenser et valoriser le temps passé par ceux-ci.
Elle ne bénéficie pas d'autre contribution volontaire en nature.